

*Remplacement du mazout—Loi*

● (1650)

**M. McDermid:** C'est surtout Petro-Canada qui s'est sucrée.

**Mme Jewett:** Je sais que le secrétaire parlementaire crie beaucoup, mais il n'a pas le courage de défendre cette mesure inique.

**M. McDermid:** C'est la première fois que je vous vois à la Chambre.

**Mme Jewett:** Il sait que nous proposons son renvoi à six mois. Si le projet de loi franchit l'étape de la deuxième lecture, il aura été adopté en principe. Les députés d'en face ont beau jeu de dire qu'il sera renvoyé au comité mais, à ma connaissance et d'après mon expérience, le comité sera tout à fait incapable de le modifier de manière à en reporter l'application ou à rétablir l'échéance initiale des programmes. Alors qu'il est toujours bon de renvoyer un projet de loi à un comité de la Chambre pour le polir, il est certain qu'en l'occurrence, et c'est mon argument essentiel, le gouvernement n'acceptera pas que le comité y change quoi que ce soit. Le petit rafistolage qu'il nous accorderait ne nous permettrait pas de rétablir l'échéance initiale ni même de retarder l'échéance prévue dans le projet de loi.

Ainsi que de nombreux députés l'ont dit, si le gouvernement veut vraiment réduire le déficit, pourquoi n'abolit-il pas notamment les encouragements du secteur pétrolier qui ne profitent pas à l'ensemble des Canadiens? Nous avons effectivement bien des preuves comme quoi l'argent a été dépensé en pure perte, sans servir à quoi que ce soit. Beaucoup de mes commettants ont déjà profité des programmes PITRC et PCRP et en connaissent la valeur.

Permettez-moi de rappeler à la Chambre, encore une fois, que sur les 885 millions de dollars payés en subventions du PITRC jusqu'à la fin de 1984, 200 millions environ sont revenus sous forme d'impôts aux trésors fédéral et provinciaux. En outre, 2,5 millions de logements, soit le tiers environ du stock admissible construit avant 1977, ont bénéficié du PITRC. Cela représente environ le tiers. Ce qu'il y a peut-être de plus important, c'est que le chiffre estimatif des économies globales d'énergie attribuables au PITRC se monte à l'équivalent de 45,000 barils de pétrole par jour peut-être. Il est vrai que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources calcule qu'en l'absence du PITRC, 35 p. 100 de ces économies n'auraient pas été réalisées, mais cela veut dire quand même que suivant les calculs le PITRC a suscité en gros une économie résiduelle d'énergie équivalant à 30,000 barils de pétrole par jour, et cela c'est beaucoup. En outre, le ministère estime que si ce programme était maintenu, il y aurait de nouvelles économies d'énergie de 30 p. 100.

Les députés se souviendront que l'objectif du PCRP était de faire remplacer le mazout dans deux millions de logements

d'ici 1990. Si le gouvernement était en mesure de dire que nous n'atteignons pas les objectifs et que le programme ne marche pas au rythme prévu, on comprendrait qu'il désire le supprimer. Mais, en fait, les changements ont été effectués jusqu'ici sur un million de logements, et cela suit exactement la cadence. Alors pourquoi renoncer au programme?

On a fait observer à l'autre endroit que grâce à l'expérience acquise jusqu'ici dans la marche de ces deux programmes, les prévisions du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources font voir que les économies possibles d'énergie sont beaucoup plus importantes que le ministère lui-même ne l'avait initialement prévu. On a également relevé que dans le cas des maisons anciennes, mal isolées et mal calfeutrées, les économies d'énergie pouvaient être réalisées au coût de \$5 par baril d'équivalent-pétrole. Dans certains cas, le coût pourrait même tomber à \$2 ou \$3 par baril d'équivalent-pétrole.

Je demande donc à nouveau pourquoi le gouvernement supprime deux programmes hautement efficaces qui avancent au rythme prévu et qui satisfont aux besoins des Canadiens? Ils favorisent l'économie d'énergie, alors pourquoi faut-il que le gouvernement les abandonne? Nous aimerions bien que les ministériels répondent à cette question.

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, je remarque qu'il ne reste que quelques minutes et je n'entrerai pas alors dans le vif de ce que je voulais dire. Peut-être me réserverai-je de le faire un autre jour. Mais je ne puis m'empêcher de penser que le gouvernement a réussi en quelques semaines seulement à changer le sens de la simonie pour en faire une activité politique. Si autrefois la simonie était la vente de choses spirituelles, c'est maintenant la vente de choses politiques, et je ne puis m'empêcher de penser que ce projet de loi nous en donne un exemple aussi frappant que tout ce que nous avons pu voir ces derniers mois.

Je tiens à dire que j'ai pu consulter récemment une personne qui n'est peut-être pas une autorité internationale mais qui est quand même une autorité en la matière: Heather Grant m'a fait part de quelques-uns des graves problèmes qui pourraient découler de la suppression de ce programme. J'aimerais faire connaître à la Chambre cet après-midi ou demain ou peut-être plus tard cette semaine . . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je pense bien que le député aura cette possibilité. Quand la Chambre se réunira à nouveau pour discuter du projet de loi C-24, il restera 9 minutes de parole au député.

[Français]

A l'ordre! Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.